FFHG
FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE HOCKEY SUR GLACE

DEMANDE DE DEROGATION

Règlement intérieur article 12.6.1.
Exceptionnellement, les clubs, et les licenciés lorsqu'ils sont concernés, peuvent conjointement former une demande de dérogation motivée aux dispositions du règlement des activités sportives et du règlement des affiliations, licences et mutations :
• auprès de la Zone concernée pour les demandes relatives aux catégories U9 à U20 expressément stipulées par les textes ;
• auprès de la Commission des statuts et des règlements pour toutes les demandes de dérogation dont la compétence n'est pas attribuées, par les règlements, à un autre organe fédéral.
Toute demande doit être envoyée à l'adresse csr@ffhg.eu depuis l'adresse fédérale du club.

Règlement concerné : ☐ Règlement des activités sportives

☐ Règlement Affiliations - Licences - Mutations

Article concerné :

.....

Le cas échéant, Nom, prénom, année d'âge du licencié concerné :

.....

Motivation de la demande de dérogation :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Fait à ....., le ...../ ...../.....

Signature du club :

Le cas échéant, signature du licencié :

Le cas échéant, pour le licencié mineur, signature du représentant légal :